

Démantèlements à Calais: info HRO.

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, un véhicule banalisé de la Police Nationale, une voiture d'interprètes.

3 sites sont évacués:

Centre Ville :

une personne est réveillée par la police dans une tente, elle est encerclée, puis deux tentes encerclées.

Un périmètre de sécurité est établi, marqué par deux CRS.
Deux personnes sont autorisées à franchir le périmètre; Le HRO demande pourquoi cette différence : "elles ne gênent en rien l'opération de police", comme si le HRO avait l'habitude d'entraver le travail des policiers !

La base légale de l'opération est "le flagrant délit".

4 tentes sont saisies dont une pleine de matériel.
9 personnes sont expulsées.
5 partent d'elles-mêmes.

BMX.

Un périmètre de sécurité est établi au début de la route.
3 tente et 7 personnes sont déplacées (deux fois, deux personnes sont escortées par 4 Forces de l'Ordre).
Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

Derrière la PASS.

Le périmètre est établi derrière les blocs de béton.

20 personnes sont expulsées avec 10 tentes.

Le fourgon part à la Ressourcerie.

Dans l'après-midi d'aujourd'hui une requête en référé liberté a été affichée sur le camp actuel de Loon-Plage (aire des gens du voyage) pour "expulsion d'occupants sans titre du domaine public"

Cette aire, propriété de la CUD est occupée de façon illicite par des migrants, dit le document.

L'audience est fixée au 31 mai à 14 h 30 au Tribunal Administratif de Lille.